

Questions orales

à la Chambre à maintes reprises, les difficultés des collectivités comme celle de Canso nous préoccupent profondément. Parce que les stocks de morue du Nord se font moins abondants, nous avons dû réduire d'environ 70 000 tonnes métriques le quota de morue au cours des 12 derniers mois.

Le gouvernement n'a jamais eu pour politique de forcer les pêcheurs, les pêcheurs au chalut ou les entreprises de pêche à débarquer leur poisson dans des collectivités en particulier, et cela pour d'excellentes raisons. Il faut en effet penser à la viabilité de la pêche pour ne pas que toutes les collectivités de la région de l'Atlantique se retrouvent dans la misère, au lieu des quelques collectivités qui nous préoccupent beaucoup et que nous cherchons activement à aider.

Nous serons heureux d'entendre les représentants de Canso et nous prêterons une oreille attentive aux solutions qu'ils pourraient nous proposer.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Le premier ministre suppléant et le ministre des Pêches parlent de solutions, mais ils sont au courant du problème depuis un certain nombre d'années. Des solutions auraient dû être apportées il y a longtemps déjà.

Nous tenons à unir aujourd'hui nos voix à l'appel unanime de ces 5 000 personnes qui appuient Canso et des citoyens de Canso. Ces derniers sont devenus pour tout le pays un symbole d'opiniâtreté et de ténacité; ces gens-là ne veulent pas disparaître sans mot dire et ils réclament du gouvernement qu'il fasse quelque chose.

Des voix: Bravo!

Mme McLaughlin: Le vice-premier ministre va-t-il prévoir aujourd'hui les programmes et les fonds additionnels promis par le premier ministre, lesquels sont absolument nécessaires pour que Canso et d'autres localités de pêche demeurent productives?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je crois savoir que M. Bob White est allé à Canso avec le chef du Nouveau Parti démocratique dans son sillage pour y participer à une manifestation destinée à prouver que le CTC et le Nouveau Parti démocratique s'intéressent à un problème qui a toujours préoccupé vivement notre gouvernement.

La députée comprendra que ce n'est pas en tenant une manifestation qu'on va corriger la situation, car les problèmes qui secouent le secteur des pêches de l'Atlantique sont très graves.

Il n'y a pas que Canso qui soit touché. Lockeport et un certain nombre d'autres localités de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse sont très directement menacées. Nous cherchons à y apporter des solutions qui soient durables.

Si la députée reste à son poste assez longtemps, elle finira par se rendre compte qu'il faut plus qu'une manifestation pour régler certains de ces problèmes.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, c'est au ministre des Pêches et des Océans que je pose ma question supplémentaire.

Si le gouvernement et les députés ministériels se faisaient vraiment du souci au sujet des gens des provinces de l'Atlantique en général et de ceux de Canso en particulier, ils se seraient rendus à l'assemblée qui s'est tenue dans cette localité pour parler aux gens des solutions qu'ils proposent.

Des voix: Bravo!

Mme McLaughlin: Le 11 février, monsieur le Président, un haut fonctionnaire du ministère a fait savoir que le gouvernement fédéral envisageait la possibilité d'établir les contingents en fonction des localités.

Selon le troisième principe du plan de gestion du poisson de fond de l'Atlantique pour 1990, «le partage des ressources en poisson s'effectuera sur une base égalitaire en tenant compte de la proximité des stocks et de la dépendance relative des localités côtières. . . à l'égard d'une espèce donnée.»

Le ministre pourrait-il écouter ce que disent les partisans de Canso et des autres localités de l'Atlantique? Pourrait-il s'engager aujourd'hui à établir des contingents en fonction des besoins des localités?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Sauf erreur, monsieur le Président, le haut fonctionnaire en question répondait, à l'occasion d'un séminaire spécial organisé par l'Union des pêcheurs des Maritimes, à une question concernant l'établissement de contingents en fonction des besoins des localités comme solution, parmi d'autres, à ce problème.

• (1430)

Le sous-ministre adjoint responsable de la région de l'Atlantique, le haut fonctionnaire en question, a déclaré que, au moment d'envisager cette option, les autorités tiendraient compte d'un certain nombre de facteurs. Il a